



# FICIME CONSEIL

## « Le Commerce intracommunautaire et la Déclaration d'Échanges de biens (DEB) »

*Formation*

*Mardi 14 février 2012 - 9h00 à 17h30*

### **Intervenant :**

***M. Pierre CONTE***  
***Consultant/expert douane***

### **Objectifs :**

☛ **Connaître les particularités fiscales du commerce intracommunautaire et les modalités de la déclaration d'échanges de biens (DEB)**

**Public concerné :** Responsable douane/logistique/transport, Responsable achat/approvisionnement. Déclarant en douane, responsable administration des ventes import/export, Service comptable.....



## FICIME CONSEIL

### ***PROGRAMME DE LA FORMATION***

---

#### **Intervention de M. Pierre CONTE, Consultant/expert douane**

- ✚ Le Marché Unique communautaire et ses bases juridiques (bref rappel)
- ✚ Le champ d'application des échanges de marchandises Intra-communautaire
- ✚ Les définitions douanières : introduction-expédition
- ✚ Les définitions fiscales : acquisition – livraison
- ✚ Les transferts de stocks
- ✚ Les opérations triangulaires (schéma de fonctionnement)
- ✚ Les mouvements repris ou non repris dans la déclaration d'échanges de biens (DEB)
- ✚ Le redevable de l'information
- ✚ La définition du redevable
- ✚ Les seuils déclaratifs
- ✚ La déclaration d'échanges de biens et sa rédaction
- ✚ Les données communes et les données variables
- ✚ Les spécificités du travail à façon
- ✚ Les régularisations commerciales/les corrections/les annulations
- ✚ La TVA intra communautaire (le CA3 et le calcul de la TVA à décaisser)



## FICIME CONSEIL

### **MODALITES PRATIQUES**

---

**Date :** Mardi 14 février 2012 de 9 Heures à 17H30

**Horaire :** 8 h 45 : accueil des stagiaires  
9 h 00 : début du stage  
12H30 : Déjeuner  
14H : Reprise du stage  
17H30 : Fin du stage

**Lieu :** Locaux de la FICIME, 43/45 Rue de Naples, 75008 PARIS  
Accès : métro ligne 3 (Villiers) ou (Saint Lazare)  
Parkings : boulevard Malesherbes, place Bergson

**Conditions :** Les frais de participation sont de **510 € HT**. (Soit **609,96 € T.T.C.**) par personne, et comprennent la formation et la remise des documents utiles, les pauses, le déjeuner. Le coût de la formation sans déjeuner est de **488,50 € HT** (soit **584,24 € TTC**)

***Toute inscription ne sera prise en compte qu'après réception de son règlement. Au cas où nous serions obligés de limiter les places, les inscriptions non accompagnées de leur règlement ne seront pas prioritaires.***

La facture tenant lieu de convention de formation vous parviendra après le stage.

**Possibilité d'annulation :** en cas d'annulation d'inscription parvenue 2 semaines avant la date de début du stage, les sommes déjà versées seront intégralement remboursées. Si l'annulation intervient moins de 2 semaines avant le début du stage, la moitié des sommes versées restera due à FICIME CONSEIL, qui se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout stage pour lequel le nombre d'inscrits serait insuffisant.

**Public concerné :** Responsable douane/logistique/transport, Responsable achat/approvisionnement. Déclarant en douane, responsable administration des ventes import/export, Service comptable.....

**Pré-requis :** Connaissances de base de la réglementation

**Objectif pédagogique :** Connaître les particularités fiscales du commerce intra communautaire et les modalités de la déclaration d'échanges de biens (DEB)



**Nombre de participants : 15 maximum**

**Nombre de participants maximum par entreprise et par session :** Dans un souci d'équilibre des échanges entre les participants et l'intervenant, il ne peut y avoir plus de 3 personnes par entreprise. Nous contacter pour tout cas particulier.

**Moyens pédagogiques :**

Chaque participant se verra remettre un support récapitulatif des règles exposées.

**Intervenant :**

**M. Pierre CONTE Consultant/expert douane**

**Contact et inscription :** Catherine JAMMES - Responsable du Service douane -  
Tél. : 01.44.69.40.68 – [jammes@ficime.fr](mailto:jammes@ficime.fr)

**Déroulement de la formation :**

Formation théorique et Formation Pratique.

Evaluation

Questionnaire d'évaluation

Feuilles d'émargements



## FICIME CONSEIL

### BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à Catherine JAMMES – FICIME CONSEIL –  
Par fax au 01.44.69.40.61 ou Par courrier - 43/ 45 rue de Naples - 75008 PARIS

M., Mme, Mlle\* - NOM : .....  
Prénom : .....  
E-mail : .....  
Tel direct : .....  
Société : .....  
Fonction : .....  
\*(Rayer la mention inutile)

**Participera au stage de formation  
Du Mardi 14 Février 2012  
« Le Commerce intracommunautaire et  
La Déclaration d'Echanges de biens (DEB) »**

Participera au déjeuner\*\*

Ne participera pas au déjeuner\*\*

**Adresse de Facturation de l'entreprise ou de l'OPCA :**

Nom de la société : .....  
Nom du responsable de la facturation : .....  
Adresse de facturation : .....  
N°: ..... Rue : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....

\* : Le coût de la formation avec déjeuner est de 609,96 € TTC (510 € HT)

\*\* : Le coût de la formation sans déjeuner est de 584,24 € TTC (488,50 € HT)

**Merci de nous indiquer votre mode de règlement :**

Par chèque (à établir à l'ordre de **Ficime Conseil**)

Par virement (auprès de notre service comptabilité).

Par prise en charge par votre OPCA.

**FORCO**

**INTERGROS**

**OPCAIM/ADEFIM**

**AUTRES**

**(Les formalités étant à effectuer par l'entreprise)**

Date :

Signature du Responsable  
Et cachet de l'entreprise